

Master de Mathématiques, Niveau 1

Mention Mathématiques fondamentales et appliquées

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dispositions générales

Les sessions d'examens

Les sessions de rattrapage des deux semestres se déroulent en fin d'année.

La compensation sur le semestre et sur l'année

Elle est de plein droit. Elle est mise en œuvre entre UE (étant entendu que la compensation à l'intérieur des UE est de principe), sauf pour les stages, qui ne donnent lieu à aucune compensation. Le coefficient de chaque UE est égal à sa valeur en crédits ECTS.

Conservation des notes pour la session de rattrapage

Les éléments pédagogiques des UE ne sont pas capitalisables et ne sont donc pas affectés de crédits ECTS. Lorsque l'étudiant n'a pas obtenu une UE, il conserve pour la session de rattrapage les notes supérieures ou égales à la moyenne des éléments pédagogiques qui composent cette UE.

Modalités par unité d'enseignement

Semestre 1

UE	Éléments pédagogiques	Type1	Crédits	Coef	Contrôle continu ²	Projet ou mémoire ³	Exam. term. écrit
UE 1	Anglais 1	O	3	3	3	0	0
UE 2	Analyse fonctionnelle	O	7	7	3.5	0	3.5
UE 3	Algèbre 1	O	5	5	2.5	0	2.5
UE 4	Probabilités 1	O	5	5	2	0	2.5
UE 5	Analyse des EDP	O	5	5	4	1	2.5
UE 6	Cours au Choix						
	Analyse numérique des EDP	C	5	5	2	0	2.5
	Statistiques 1	C	5	5	2	0	2.5

¹ Nature de l'enseignement : obligatoire (O) ; au choix (C) ; facultatif (F)

² Pour la 2^{ème} session, on tient compte du contrôle continu uniquement s'il est favorable à l'étudiant. Lorsque le module ne comporte que du contrôle continu, la 2^{ème} session portera uniquement sur un examen terminal (oral ou écrit).

³ Lorsque l'étudiant repasse un élément pédagogique en 2^{ème} session, s'il n'a pas eu la moyenne en projet ou mémoire, il doit repasser l'épreuve en 2^{ème} session.

Semestre 2

UE	Eléments pédagogiques	Type1	Crédits	Coef	Contrôle continu ²	Projet ou mémoire ³	Exam. term. écrit
UE 7	Initiation à la recherche mathématique	O	3	3	0	3 ⁴	0
UE 8	Analyse fonctionnelle 2	O	5	5	2.5	0	2.5
UE 9	Algèbre 2	C	5	5	2.5	0	2.5
UE 10	Géométrie différentielle	O	7	7	3.5	0	3.5
UE 11	Distributions	C	5	5	2.5	0	2.5
UE 12	Analyse complexe	C	5	5	2.5	0	2.5
UE 13	Probabilités 2	C	5	5	2.5	0	2.5
UE 14	Statistiques 2	C	5	5	2.5	0	2.5
UE 15	Economie mathématique ⁶	C	5	5	2.5	0	2.5
UE 16	Anglais 2	F	0	3 ⁵	3	0	0

⁴ UE 7 : *Initiation à la recherche mathématique*. L'évaluation porte sur un mémoire écrit et sur une soutenance orale.

⁵ UE 8 : *Anglais*. Seule la note au-dessus de 10 est prise en compte. Elle est ajoutée à l'ensemble des notes, avec un coefficient 3.

⁶ UE 15 : *Economie mathématique*. Dans le cas où l'EP choisi est l'UE 7 de la spécialité AIMFA 1, la répartition est : contrôle continu 2,25 ; projet 0,5 ; examen terminal 2,25.